CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E32034** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2027**

ÉDITÉ LE 25/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/08/2001

Raison sociale : MASSIBAT

Forme juridique : SAS

Capital : 200 000

175 BIS AVENUE DU COL DE L'ANGE
PLAINE DE JOUQUES II
13420 GEMENOS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 06 521730705

Siret : 438 943 193 00021

Téléphone : 09 79 27 80 45 **Fax :**

Portable : 06 08 67 88 77

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :
ML MANAGEMENT (521 730 705) / LANTERI LAURENT PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 29-21082

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011313821104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011313821104

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

E-mail : massibat@wanadoo.fr

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 10 764 113 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	7	25/11/2025
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)	5	25/11/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 25/11/2026 11:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.